

■ **Fonds de prévoyance Scripta Manent**, à Genève, CH-660-0101958-2 (FOSC du 10.03.2009, p. 10/4918314). Statuts modifiés le 30.03.2009. Nouveau but: prémunir le personnel (désigné collectivement 'les bénéficiaires') de l'Etude de MMes Naville, Gampert et Binet, notaires, actuellement dénommée Etude de MMes Gampert et Demierre (ci-après: 'les fondateurs') contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès, en assurant des prestations fixées par voie réglementaire.
Registre journalier no 6964 du 13.05.2009
(05025238 / CH-660.0.101.958-2)